

**ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL**

**1 August 2012**

---

**Tenth United Nations Conference on the  
Standardization of Geographical Names**

New York, 31 July – 9 August 2012

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leurs pays et sur les  
progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques  
depuis la neuvième Conférence (pour distribution seulement)**

Rapport du Togo à la Dixième Conférence des Nations Unies sur les Noms  
Géographiques : Vers une action dynamique inter institutionnelle sur la  
normalisation des noms géographiques

Submitted by Togo\*\*

---

\* E/CONF.101/1.

\*\* Prepared by Professor Adoté Blim Blivi, Department of Geography, University of Lomé

Le Togo a une histoire marquée par plusieurs repères dont celui, très notablement établi, en rapport avec les changements des noms, aussi bien ceux des hommes que ceux des lieux publics et des lieux géographiques. L'authenticité, ayant eu cours dans le passé critique de notre pays, installée en 1974 par le parti unique, a fait renommer tous les noms des contextes fondés sur la colonisation, la chrétienté et d'autres sources à partir d'où les noms étrangers étaient tirés ou importés.

Cette logique de basculement, enrichie par la politique de l'auto-développement, le retour aux sources traditionnelles, l'application des mœurs pour générer une meilleure emprise identitaire, la forte adhérence aux valeurs africaines, togolaises, a fait opposition à l'intrusion pertinente de l'europanisation et à l'étendue des cultures étrangères.

De ce fait, la politique très forte et puissante de l'époque a tout renversé dans les valeurs authentiques qui obligeaient l'usage des noms afférents aux traditions appliquées ou aux circonstances historiques ou aux premières lumières du soleil sur la terre africaine et particulièrement sur la terre de nos aïeux au Togo.

Le respect des injonctions politiques a fait changer tous les noms des documents officiels individuels et collectifs en noms locaux, reflétant les ethnies, les régions, les cantons, les religions, les milieux et les lieux géographiques.

Les colonisations française, anglaise, allemande, portugaise, ayant marqué les habitudes, l'éducation des populations et des institutions, ont laissé des noms sur les lieux qui ont dû changer sous la pression très rigoureuse de la démarche étatique. Les noms des lieux géographiques ont changé pour prendre des noms locaux. Certains ont fait l'objet de vives critiques, provoqué des discussions, d'autres se sont imposés sous le prisme politique ou l'influence des catégories d'hommes.

### **Bref état descriptif sur les noms des lieux géographiques**

La stabilité des noms des lieux géographiques se présente aujourd'hui comme s'il n'existe pas de réelles discussions sur les différents aspects notamment l'origine des noms, la transcription des noms, les mêmes noms de part et d'autre de frontière de pays. Ces questions sont en suspens, reléguées à un autre plan du fait qu'elles ne suscitent pas encore de débat scientifique et technique, ni de controverses administratives et politiques.

Le découpage administratif du territoire en régions, en préfectures, en sous préfectures, a favorisé les changements des noms des lieux géographiques. Les fondements de ces nouveaux noms attribués aux nouveaux territoires sont certains mais, il ne transparait pas clairement les méthodes et les approches utilisées. L'autorité administrative fixe les noms des lieux par textes réglementaires ; ce qui répond à l'organisation administrative du territoire. Donc, depuis son indépendance en 1960, les mutations administratives et les découpages territoriaux ont apporté de notables significations et changements dans les noms des lieux géographiques.

Les découpages administratifs successifs du territoire sont consignés par les Lois, entre autres la Loi n°2009-027 du 3 décembre 2009 portant érection et création de préfectures et d'une sous-préfecture. C'est ainsi que, entre autres, la sous-préfecture d'Afagnan est devenue préfecture du Bas-Mono, la sous-préfecture de Kpélé-Akata est devenue préfecture de Kpélé, tout en conservant leur ressort territorial. Les noms de ces lieux géographiques ont changé et il en était pour beaucoup d'autres dans

toutes les régions du Togo : Palimé est devenu Kpalimé ; Atapamé est devenu Atakpamé (transcription dans la langue locale). Par contre, Agu Gadzépé a changé pour Agou Gare (traduction française).

A l'instar des villes et villages dans le golfe du Bénin où l'impact de la colonisation a été forte en éducation et culture, des noms de villages en langue étrangère comme Porto Seguro en portugais est devenu Agbodrafo, Petit Popo devenu Anécho du fait de la colonisation française puis Anèho à la suite des changements exigés par le parti unique.

L'influence politique a également porté atteinte aux noms des lieux géographiques, entre autres, dans la région de la Kara ; le village de Katchika est devenu Pya Hodo.

Les mêmes noms des lieux géographiques se retrouvent au Togo et au Burkina Faso, avec la même écriture : Bagré au Burkina Faso à 20 km de la frontière avec le Togo et Bagré dans la préfecture de Kpendjal. La localité de Bougou dans la préfecture de Tandjoaré et Tanwal Bougou au Burkina Faso. Ces localités de même nom ou presque ne sont pas limitrophes.

La mobilité des populations de même souche culturelle a occasionné également des transferts de même nom pour les lieux géographiques de part et d'autre de la frontière ; c'est ainsi que le nom de la ville Dapaong au Togo, capitale de la région des Savanes est donné à un autre lieu géographique au Burkina Faso, mais écrit différemment : Diapangou, appellation très proche de Dapango, premier nom donné à cette localité du Togo.

Dans la région de la Kara, des noms de lieux ont disparu au profit d'autres ; le village de Kpangalo en référence à une herbe dominante dans le milieu se retrouve avec le nom Panalo, le plus usuel. Depuis 1985, le nom Pagouda a remplacé Kpagouda, chef lieu de la préfecture de la Binah. Depuis le temps colonial, Bassari, étant le nom d'une localité, a changé pour devenir Bassar.

Dans la région des Savanes, Nord du Togo, la difficulté de prononcer des noms des lieux géographiques a amené les colonisateurs à utiliser les coordonnées géographiques pour distinguer les zones. C'est ainsi que Nakitindi Laré est devenu Naki-Est dans la préfecture de Kpendjal et Nakitchintén est devenu Naki-Ouest dans la préfecture de Tone. De nouvelle appellation émerge ; au lieu de Naki-Est, la tendance est Naki-Bagna en référence à un ancien ministre appelé Monsieur Ogamo Bagna.

La division de la localité de Loko en deux localités séparées par la frontière de deux préfectures (Oti et Tandjoaré) crée des noms de lieux Loko Kounkogou dans Tandjoaré et Loko Tigou dans Oti. La division est issue de problème de succession au trône.

L'évolution des noms de même territoire est aussi un aspect important : la ville de Sansané Mango est devenue Mango et depuis elle a tendance à prendre un autre nom N'Zara de la langue locale (Tchokossi ou Anoufo). Beaucoup de localités ont changé d'appellation ; d'autres sont en train d'en perdre. C'est le cas de Sagbiebou au profit de Gando carrefour ; également le cas de N'Gambi au profit de carrefour Takpapiéni

Le nom Oti de la rivière "Oti" est une transcription par le Blanc (l'Européen) de Outi qui signifie "ta tête". En réalité, le Blanc posant la question à un nageur, quel est le nom de la rivière, il lui répondit dans la langue locale Outi (ta tête). Le Blanc a écrit Oti, devenu le nom de la rivière.

## **Vers une action dynamique**

Les changements ont consacré depuis lors des noms locaux usuels des lieux géographiques. Les fondements culturels, linguistiques ont toutefois régi dans la plupart des cas les noms attribués aux lieux. Ils laissent une signification pertinente rattachée à une ou des pièces de l'histoire ou raccordée à une vision, une ambition, à un sort positif pour toute la communauté résidente du lieu géographique.

La transcription des noms affectés aux lieux géographiques a connu du progrès. La démarche de translation n'a pas généré des opportunités de travail de fonds sur l'écriture et l'exactitude des noms. Certains ont été écrits de plusieurs manières sur une longue période avant que l'habitude d'une terminologie ne l'emporte. Dans d'autres cas, c'est l'écriture de la prononciation qui a fondé la plus ou moins exactitude formulation du nom.

Le Gouvernement ne s'est pas penché sur les noms géographiques selon les recommandations et résolutions du groupe des Experts des Nations Unies sur les Noms Géographiques. La découverte de cette noble mission onusienne par la 10<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les noms géographiques crée un démarrage d'acceptation de la démarche, après 9 conférences et 26 sessions du Groupe des Experts des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Il se dégage une ambition de réussir la mise en place d'une commission nationale de toponymie.

Le Gouvernement, au travers de son Ministère de l'Administration territoriale, Ministère tutelle des noms administratifs et des noms des lieux géographiques, a l'habileté de viser un décret regroupant plusieurs acteurs institutionnels : ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, de cartographie, de travaux géographiques, de la culture, des départements de géographie, linguistique, sociologie, anthropologie des universités du Togo, définissant les objectifs et les activités. Il activera l'adhésion des membres au processus de normalisation des noms des lieux.

Le Gouvernement recherchera le partenariat et la formation aux méthodes de normalisation, s'attachera à l'expertise avancée de pays fortement ancrés dans le processus et des experts des Nations Unies.

Les connaissances disponibles consultées permettent déjà de relever la pertinence de la tutelle dont les missions sont bien apparentées aux noms des lieux géographiques. Toutes les démarches aussi bien centralisées que dispersées avec des nœuds de coordination seront exploitées pour une gestion de bases de données portant la nomenclature, la transcription, le glossaire des noms des lieux.

L'action dynamique vers une normalisation des noms géographiques au Togo va être installée à la suite de la 10<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et de la 27<sup>ème</sup> session du Groupe des Experts des Nations Unies sur les Noms Géographiques. Cette ambition est à signaler dès cette conférence, car le jugement est centré sur la concertation facile et utile des acteurs.

## **Future commission nationale de toponymie**

Il existe certainement des difficultés que la future commission aura à rencontrer, entre autres l'orthographe des noms de lieux géographiques, la qualification de la démarche de validation de ces noms usuels, l'influence des langues étrangères dans l'écriture des toponymes, l'influence multilinguistique et culturel, la stabilité ou la remobilisation des noms en cours au regard des aspects multilinguistiques et culturels.

La future commission, aura-t-elle les moyens de pouvoir parachever ses objectifs qui seront tracés avec force et caractère ? C'est, dans un autre sens, un léger appel à des partenaires pour trouver des stratégies conformes aux recommandations et résolutions du Groupe des Experts des Nations Unies sur les Noms géographiques afin de consolider et intégrer l'équilibre des noms des lieux géographiques avec leurs attributs corrigés et fixés.

La feuille de route à établir a pour point de départ une note d'explication des résultats de la 10<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et de la 27<sup>ème</sup> session du Groupe des Experts des Nations Unies sur les Noms Géographiques aux Ministres de l'administration territoriale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui donnera lieu à une communication conjointe au Conseil des Ministres afin que l'importance de la normalisation des noms géographiques rentrent pleinement dans le mécanisme étatique.

Professeur Adoté Blim BLIVI  
Département de Géographie  
Université de Lomé/Togo